



Communiqué de presse

Nouvel objectif à la campagne de Sauvons Mena'sen : 100 000 \$

Sherbrooke, le 9 octobre 2025 – Le comité Sauvons Mena'sen poursuit ses actions avec l'objectif de faire annuler la vente du Faubourg Mena'sen, de récupérer le complexe domiciliaire et de revenir à un statut d'organisme à but non lucratif (OBNL).

Audience de la Cour d'appel

Il y a deux jours, soit le mardi 7 octobre, une audience de la Cour d'appel s'est tenue à Montréal. Les trois juges de cette Cour n'ont pas encore rendu leur décision, mais ils auront à confirmer s'ils maintiennent le jugement prononcé par le juge Martin F. Sheehan de la Cour supérieure en décembre 2024. Des représentants de notre comité étaient sur place. Plusieurs locataires du Faubourg Mena'sen étaient réunis dans une salle du Centre Multi Loisirs, pour suivre à distance les délibérations. À la fin de l'audience, la Cour a annoncé que, sauf avis contraire, elle rendra son jugement dès vendredi, 10 octobre. Tout le monde a bien hâte de connaître ce qui en ressortira, mais une chose est certaine : quelle que soit la décision qui sera prononcée par la Cour d'appel, la lutte du comité Sauvons Mena'sen se poursuivra.

La campagne de financement

Lancée à la fin d'octobre 2024, la campagne de financement se déroule bien. Elle a bénéficié de contributions qui sont encore plus élevées que les objectifs fixés. Le premier objectif de 50 000 \$ était atteint à la fin de janvier 2025. Un deuxième objectif de 50 000 \$ était à nouveau fixé. Nous avons le plaisir d'annoncer qu'en ce 9 octobre, ce sont 128 350 \$ au grand total qui ont été amassés.

Les délais s'éternisent. Les procédures judiciaires se multiplient. Nous faisons face à un adversaire qui a des moyens financiers sans commune mesure comparés aux nôtres. Les besoins pour soutenir cette lutte sont en croissance. C'est pourquoi le comité Sauvons Mena'sen ajoute un nouvel objectif à sa campagne pour 2025-2026, soit d'atteindre une somme supplémentaire de 100 000 \$. Cette nouvelle étape de la campagne sera marquée par un appel à la solidarité à l'échelle du Québec. Des demandes cibleront les organismes, regroupements, syndicats et individus sur l'ensemble du territoire québécois.

Comment contribuer à la campagne de financement ?

1. Par le biais de la plateforme 

2. Contribuer autrement à la campagne de financement

==> **Par chèque** : Libeller un chèque à l'ordre de

« Havre du pin solitaire (Sauvons Mena'sen) »

et l'expédier au trésorier Gaéтан Rivard,

882, rue Saint-François Nord, Sherbrooke (Québec) J1E 3P9

==> **Par transfert bancaire ou en argent comptant** : Contacter notre trésorier par courriel (grivard3350@videotron.ca).



Une présidence d'honneur

Pour assumer la présidence d'honneur de la campagne de financement, le comité est honoré que les deux personnes suivantes aient accepté, à savoir **Madame Hélène Dauphinais**, conseillère municipale et résidente du district du Pin-Solitaire, et **Monsieur Gérald Larose**, ancien président de la CSN. Avant même que ne se forme le comité Sauvons Mena'sen, Madame Dauphinais exprimait publiquement son indignation relativement à la vente des immeubles du Faubourg Mena'sen et à l'appropriation du fruit de la vente par d'ex-administrateurs au conseil d'administration de l'OBNL. C'est elle qui, dès les débuts, a mobilisé des ressources pour assurer une défense, notamment sur le plan judiciaire. Monsieur Larose a jusqu'à ce jour joué un rôle important dans la promotion de la campagne de financement. Personnage public connu à l'échelle du Québec, nous comptons sur lui pour aider le comité Sauvons Mena'sen à élargir son bassin de contributeurs, en particulier en visant l'ensemble du territoire québécois.

Une vidéo de sensibilisation

Les personnes présentes à la conférence de presse auront eu l'opportunité d'assister au lancement d'une vidéo de sensibilisation à la cause des locataires du Faubourg Mena'sen. Cette vidéo a été réalisée gracieusement par l'agence Pixel Nord, de Sherbrooke, et elle sera disponible par la suite sur le site web du comité Sauvons Mena'sen.

Des allocutions

Le programme de la conférence de presse prévoit trois allocutions de partenaires ainsi que le témoignage d'un résident :

- Mme Pénélope Roy Dubé de Entreprendre Sherbrooke;
- Mme Cynthia Collette du Pôle de l'entrepreneuriat collectif de l'Estrie;
- Mme Maude Brossard-Sabourin du Chantier de l'Économie sociale;
- Monsieur Denis Beaucher, résident au Faubourg Mena'sen.

Des remerciements

Le comité Sauvons Mena'sen tient tout d'abord à témoigner toute sa reconnaissance à l'endroit de Monsieur Raynald Bélanger qui a été le dernier membre non-administrateur de l'OSBL avant qu'elle ne soit dissoute. Résident au Faubourg Mena'sen, il est décédé au cours du mois de septembre.

Un grand merci à toutes les personnes et organisations suivantes :

- les représentantes et représentants des médias qui se sont déplacés pour assister à la présente rencontre;
- nos deux personnes à la présidence d'honneur : Madame Hélène Dauphinais et Monsieur Gérald Larose;
- les marraines, parrains et partenaires qui sont parmi nous aujourd'hui, ainsi que les autres personnes et organisations qui soutiennent notre lutte;
- les locataires et les membres de l'OBNL «Le Havre du pin solitaire», ainsi que les membres de son conseil d'administration;
- et toutes les autres personnes solidaires.

ENSEMBLE, SAUVONS MENA'SEN

- 30 -

Plus d'information :

- Monsieur Danyel Bouffard, président, danyelbouffard@gmail.com, 819 432-2900.